

Périgueux, le 10 septembre 2004

L'Inspectrice de l'Education nationale

A  
Mesdames Messieurs les Enseignants  
Mesdames Messieurs les Directeurs  
Mesdames Messieurs les Aides-Educateurs  
Mesdames les Assistantes d'Education



Inspection de  
l'Education  
Nationale  
Périgueux II

Affaire suivie par  
Annie COURTEAUX

Tél. : 05 53 53 16 66

ce.i-en-périgueux2@ac-  
bordeaux.fr

20, rue A. de  
Musset  
24 016 Périgueux  
CEDEX

**Référence** : AC/CL n° 19

**NOTE DE SERVICE n° 7**

**OBJET :**

**PROPOSITION D'UTILISATION DE L'OUTIL INFORMATIQUE  
EN CLASSE**

La pratique de l'outil informatique en classe, au quotidien, dans toutes les disciplines, notamment pour que les élèves maîtrisent les compétences du B2i en fin de cycle 3, fait partie intégrante des Programmes d'enseignement de l'école primaire 2002.

Nous vous communiquons les conseils et remarques qui permettent une organisation optimale de la classe d'après le document établi par les animateurs TICE Dordogne.

### 1. Quelles activités avec l'ordinateur de la classe ?

- Utilisation du traitement de texte au quotidien.
- Utilisation d'un tableur pour effectuer des calculs simples, des relevés divers en vue de graphiques (températures...).
- Recherche d'informations dans un CD encyclopédie, dictionnaire.
- Utilisation des logiciels culturels (peinture, éducation musicale, sciences ...).
- Recherche d'informations sur Internet sur des sites fiables (attention, cependant à ne pas laisser des enfants seuls sur Internet).
- Utilisation – si l'on dispose d'un accès Internet dans la classe - dans une situation de communication authentique de la messagerie électronique lors d'échanges de correspondance scolaire ou en abonnant la classe à une liste de diffusion d'enfants comme ACTICEM <http://listes.cru.fr/www/info/acticem> sur laquelle les élèves pourront donner ou demander un avis sur un sujet d'étude, un moment de vie de classe, un point d'actualité... Il vaut mieux que les enfants aient une boîte de classe (créée sur <http://education.laposte.net/> ou bien ouverte par l'institution – demander à l'animateur TICE - et portant le suffixe ac-bordeaux.fr) et même leur logiciel de courrier pour que leurs messages ne risquent pas de se mélanger avec ceux de l'école et des adultes.
- Utilisation de logiciels à vocation pédagogique (exercices et programmes ludo-éducatifs de qualité).

### 2. Dans quelles disciplines l'ordinateur va-t-il intervenir ?

- En production d'écrits, l'ordinateur sera un outil d'écriture directe ou de « mise au propre » du texte. Ecrire la date en entier est possible dès le cycle 2.
- En mathématiques, outil d'aide à la construction géométrique.

- En géographie, réalisation de cartes (logiciel spécifique ou dans Excel).
- En sciences, mais aussi en histoire et en géographie, le tableur peut être utilisé pour traiter des données (tableaux, histogrammes...).
- En arts visuels, on pourra visionner des œuvres régulièrement (une idée parmi d'autres : chaque semaine, on place un tableau différent comme papier peint du bureau de l'ordinateur !).
- Dans toutes les disciplines, il sera un outil de recherches d'informations grâce à des logiciels spécifiques (encyclopédies, dictionnaires ...).
- En éducation musicale, l'ordinateur peut servir d'outil de création, mais aussi être une source d'écoute.
- En toutes disciplines, l'ordinateur pourra être utilisé pour écrire, par exemple, des résumés de leçons, des questionnaires, des résultats de recherche en groupe ou dans les manuels...
- En toutes disciplines, l'ordinateur va permettre, grâce notamment à des logiciels, d'individualiser, à certains moments, les apprentissages : en fonction des besoins des élèves, l'enseignant leur proposera des exercices appropriés.
- Pour la réalisation éventuelle du journal scolaire, il sera l'outil privilégié.

### 3. L'organisation de la classe

**3.1 L'informatique n'est pas une discipline à l'école élémentaire.** Aussi, l'ordinateur doit-il être considéré, par les élèves et par les maîtres, comme **un OUTIL au service de l'enseignement. Pour ce faire, l'appareil doit être dans la classe et doit être utilisé dans toutes les disciplines (ou presque), à des degrés divers et pour des activités diverses au quotidien.**

Cependant, cet outil, s'il n'y en a qu'un par classe, ne peut être utilisé que par un ou deux élèves à la fois. Il faut donc imaginer des stratégies et des organisations de classe qui vont permettre que, le plus souvent possible, il y ait des élèves devant l'écran.

**3.2 Quelles stratégies peut-on envisager pour que le plus d'élèves possible l'utilisent dans la journée ?**

- Le temps de travail à l'ordinateur fait partie des apprentissages de l'élève. L'utilisation de l'ordinateur ne s'ajoute pas aux apprentissages, elle s'y intègre. Pour écrire, l'élève remplace la page de cahier par l'écran, il varie ainsi les supports d'écriture.
- Il serait utopique de penser que tout le monde va pouvoir l'utiliser dans une journée, il faut donc en premier lieu gérer l'accès à la machine de façon régulière et équitable : ceci peut se faire grâce à un calendrier et un tableau sur lequel l'élève va pointer chacun de ses passages et ce qu'il a fait.
- Le temps imparti à ces activités doit tenir compte de deux éléments fondamentaux :
  - le degré d'autonomie des élèves est à gérer pour chacun d'entre eux. (*La tâche que l'élève aura à effectuer tiendra compte de son degré d'autonomie*).
  - La tâche que chaque élève aura à effectuer avec l'ordinateur doit être définie le plus clairement possible selon les compétences à attendre pour le B2i : L'enseignant peut imaginer « **une feuille de route** » personnelle à chaque élève, établie pour une période de 2 ou 3 semaines, en fonction de ses besoins (*par exemple, sa feuille de route précisera que l'élève A devra utiliser tel logiciel pour faire tel exercice, parce que la notion développée dans l'exercice n'est pas encore parfaitement assurée pour lui, ou bien il devra saisir sa dernière production d'écrit ou écrire le résumé en géographie.....*).

- Lorsque l'enseignant organise sa classe en ateliers, il peut prévoir un atelier « informatique » de façon à ce que les élèves puissent s'acquitter des tâches prévues sur leur « feuille de route ». Par exemple, si la classe est organisée en ateliers tournants sur une semaine ou une quinzaine pour activités régulières (lecture notamment), prévoir systématiquement un de ces ateliers sur l'ordinateur. (*des logiciels outils existent pour cela : LECTRA, LIREBEL, ELSA .....*).
- Lors de recherches documentaires, certains utiliseront des documents « papier » (manuels, livres...), un groupe effectuera la recherche sur l'ordinateur. Lors de la synthèse, les deux sources d'informations seront examinées et confrontées.
- Lorsque les élèves doivent recopier (manuellement), par exemple, un résumé, un groupe le saisira sur l'ordinateur (*cela pourra servir à communiquer le cours à des absents*).
- Pour rendre ces apprentissages plus efficaces, il est aussi souhaitable de prévoir des temps d'échanges : lorsque des élèves ont fait des découvertes au niveau du maniement de la machine ou de certains logiciels, ils doivent pouvoir les communiquer à leurs camarades (soit sous forme de tutorat, soit sous forme de forums – 5 mn en fin d'activité- où ils exposeront leurs découvertes à la classe). Les ordinateurs récents proposent souvent une sortie TV (les « pas trop anciens » peuvent en être équipés à moindre frais). Cette fonctionnalité permet de rendre efficaces ces communications.

#### **4. Place du B2i dans ces pratiques (cf note de service du 16.11.2000, BOEN n° 42 du 23 novembre 2000)**

Le B2i n'étant ni un examen, ni un diplôme, mais seulement **un ensemble de compétences diverses que l'élève doit acquérir régulièrement et progressivement de la maternelle au CM2, il se trouve au cœur même** du dispositif décrit précédemment.

C'est, en effet, en multipliant les activités, en les diversifiant que l'enfant va petit à petit maîtriser ces compétences et se faire une idée de plus en plus fine des potentialités de cet outil.

**La feuille de position B2i, niveau 1** (note de service du 16.11.2000, BOEN n° 42 du 23 novembre 2000) quant à elle, va permettre **la régulation des acquisitions**. Elle va servir de trait d'union entre les différentes activités : si une compétence n'est pas acquise, l'enseignant va pouvoir proposer à l'élève sur sa « feuille de route », des activités susceptibles de la lui faire acquérir, tandis qu'un autre élève se verra inviter à effectuer d'autres types d'activités avec l'ordinateur.

En **pédagogie différenciée**, pour les enseignants qui pratiquent le plan de travail suivi du moment d'interaction, l'utilisation de l'ordinateur et l'acquisition des compétences du B2i font partie du plan de travail de l'élève.

Je vous remercie de votre collaboration.

L' Inspectrice de l'Education nationale



Mme Annie COURTEAUX